



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

**Le Recteur de la région académique Nouvelle-Aquitaine  
Recteur de l'académie de Bordeaux  
Chancelier des universités d'Aquitaine**

Vu le décret n° 2006-1760 du 23 décembre 2006 relatif aux dispositions statutaires communes applicables aux corps d'adjoints administratifs des administrations de l'Etat ;  
Vu l'arrêté du 23 mars 2007 relatif aux règles générales d'organisation et à la nature des épreuves des concours d'adjoints administratifs de 1<sup>ère</sup> classe des administrations de l'Etat ;  
Vu l'arrêté du 28 janvier 2009 modifiant l'arrêté du 30 mars 2007 fixant les conditions d'organisation et la composition du jury des concours de recrutement des adjoints administratifs de l'administration centrale et des adjoints des services déconcentrés du ministère chargé de l'éducation nationale ;  
Vu l'arrêté du 23 janvier 2018 autorisant au titre de l'année 2018 l'ouverture et l'organisation de concours communs pour le recrutement dans le deuxième grade de divers corps de fonctionnaires de catégorie C ;

**ARRETE**

Direction des  
Examens et concours

DEC 4

Bureau des concours  
ASS

**ARTICLE 1<sup>er</sup> :**

Le jury du concours interne d'adjoint administratif principal 2<sup>ème</sup> classe, organisé au titre de l'année 2018, est composé comme suit :

**Président** : Monsieur MICHELI – Secrétaire Général – 47 DSDEN

**Vice-présidente** : Madame Virginie LANDES – APAE – 33 Rectorat

**Membres :**

Madame Hélène ALBERT-REVERSADE – AAE – DIRECCTE Nouvelle Aquitaine  
Madame Sandrine ALBESPY – APAE – LP la Morlette – 33 Cenon  
Madame Isabelle ARNAUDET – APAE – L Jean Capelle – 24 Bergerac  
Madame Florence BAYON – APAE – DIRECCTE Nouvelle Aquitaine  
Monsieur Rémi BOURJAC – AAE - DIRECCTE Nouvelle Aquitaine  
Monsieur Eric DEVILLEBICHOT – APAE – LG Albert Camus – 64 Mourenx  
Monsieur Stéphane GASNIER – APAE – 33 Rectorat  
Monsieur Franck GINDRE - APAE- Collège Bourran – 33 Mérignac  
Monsieur Emeric LACROIX – APAE – Université de Bordeaux – 33 Talence  
Madame Chantal LEGUIL – APAE – LG St Exupéry – 40 Parentis-en-Born  
Madame Sandrine MAHE GUILLOT – APAE – 33 Rectorat  
Monsieur Jean-Claude MANDEMENT – APAE - 33 Rectorat  
Madame Nathalie MINVIELLE- SAENES - CLG de Vinci- 33 Saint Aubin du Médoc  
Madame Isabelle MOITY - AAE – Université de Bordeaux – 33 Talence  
Madame Murielle MOUSNIER – Inspecteur du travail – DIRECCTE Nouvelle Aquitaine  
Monsieur Daniel PEROSA – AAHC - LPO Kastler – 33 Talence  
Madame Françoise PETIT – Inspecteur du travail – DIRECCTE Nouvelle Aquitaine  
Madame Estelle SAINT-MARC – AAE – LG Jean Moulin – 33 Langon

**ARTICLE 2 :**

Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Pour le Recteur et par délégation  
Le Secrétaire Général,  
Pour le Secrétaire Général  
Le Directeur des Examens et Concours

Fait à Bordeaux, le 29 MARS 2018

